

Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.
Le prochain bulletin paraîtra le 25 février, merci d'envoyer vos articles avant le 22 février.

INFOS PRATIQUES

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Site : www.mairie-goulven.fr Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr
facebook : Commune Goulven

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h.

Pour prendre rendez-vous avec M. le Maire ou ses adjoints : 02.98.83.40.69

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

Ramassage ordures ménagères. Bacs jaunes : le mercredi 16 février. **Bacs gris** : le jeudi 24 février

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.

⌘ **Mairie : modification exceptionnelle des jours et heures d'ouverture.** Cette semaine, la mairie sera ouverte au public vendredi 11/02, de 14h à 16h30, mais sera fermée ce samedi matin. En raison des congés la semaine prochaine, elle sera ouverte :

- lundi 14/02, de 14h à 16h30

- mardi 15/02, de 14h à 16h30

A partir du jeudi 17/02, elle réouvrira aux horaires habituels.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler le numéro suivant : 06 75 12 17 91. Merci pour votre compréhension.

⌘ **Animation atelier numérique.** Les objectifs sont de vous soutenir dans vos usages quotidiens du numérique, de vous sensibiliser à la protection de vos données personnelles et de vous accompagner vers l'autonomie. Vous apporterez votre ordinateur portable, smartphone ou tablette pour vous familiariser avec cet environnement. Notre conseiller numérique vous accompagnera individuellement et sera à votre écoute pour toute demande. Animations sur inscriptions à la salle communale de la commune : lundis 21 février, 7 et 21 mars, de 9h à 12h. Gratuit et ouvert à tous. Inscriptions à l'accueil de la maison de l'emploi/ France services de Lesneven, tél. 02 98 21 13 14.

⌘ **Permanence composteur.** 30% de nos ordures ménagères sont des déchets organiques biodégradables. Composter est une bonne façon de réduire le volume de nos poubelles. Une permanence est organisée à **l'atelier technique, le samedi 26 février, de 9h30 à 11h30.**

⌘ **Rappel.** Les utilisateurs de poêle à pétrole sont priés de ne pas laisser les bidons au pied des colonnes, mais de les envoyer en déchetterie.

⌘ **Mutuelle communale.** La commune a signé une convention avec l'assureur Groupama pour une mutuelle communale. C'est la possibilité de proposer aux habitants de Goulven de souscrire à une mutuelle à des prix attractifs. Toute la population est concernée, sans réserve sur l'âge, l'activité ou la profession. Une permanence est prévue le **samedi 26 février, à 11h, à la salle communale.** Contact : tél. 02 98 83 02 30



⌘ **Elections présidentielles** : les scrutins auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h. Les nouveaux habitants de la commune peuvent s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 4 mars, soit en vous présentant en mairie munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, soit en vous inscrivant via internet sur le site service-public.fr

Pour voter par procuration, il n'est plus nécessaire de justifier le motif ni d'habiter dans la même commune que le mandataire. Les électeurs peuvent disposer d'un maximum de deux procurations dont une seule établie en France.

⌘ **Urbanisme.** Dépôt de permis de construire : BOSSARD Christine, lieu-dit Le Menoc



Vie associative



➤ Amicale cycliste Goulven Tréflex Plouider

	Groupe A et A'	Groupe B	Groupe C	Vélo Loisirs
Dim. 13/02	Circuit n°3029, départ à 9h	Circuit n°2041, départ à 9h	Circuit n°9004, départ à 9h	-
Dim. 20/02	Circuit n°62, départ à 9h	Circuit n°38, départ à 9h	Circuit n°9005, départ à 9h	-



Vie Paroissiale



Samedi 12 février : messe à 18h à Lesneven. **Dimanche 13 février** : messe à 10h30 à Plounéour.

Messe en semaine : le mardi messe à Brignogan à 9h15.

Maison paroissiale (presbytère de Plounéour) : Permanence mardi- jeudi et samedi de 10h à 11h30.

Dimanche 13 février : Kig ha farz organisé par de la CCL de la côte des Légendes à la salle « Job Bihan Poudec » à Plounéour. Pour les personnes qui ont réservé leur repas ,ne pas oublier de venir avec des récipients.(soupe, légumes, far, jarret et lippig).Service assuré de 11h30 à 13h.Les inscriptions sont closes depuis le 7 février.



Communauté de communes

Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

Contact : 12 boulevard des Frères, BP 75, 29260 LESNEVEN ; Tél. : 02.98.21.11.77. – contact@clcl.bzh

Horaires : du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h. Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

• CLCL



- PORTES OUVERTES A L'HOTEL COMMUNAUTAIRE -

Organisation de deux ½ journées de portes ouvertes pour visiter l'hôtel communautaire et la maison France Services. Les élus et les agents vous feront découvrir l'ensemble des métiers au travers des stands, des ateliers et une visite guidée du nouveau bâtiment communautaire.

Vendredi 04 mars de 14h à 18h et samedi 05 mars de 9h à 12h

Plus d'informations : 02 98 21 11 77 – contact@clcl.bzh

• SERVICE ENVIRONNEMENT : LES CONSEILS DES AMBASSADEURS DU CLIMAT CLCL

- La consommation des appareils multimédias représente 30 % de la consommation de l'ensemble de nos appareils électriques. Comment la réduire ? Connectez-les à une multiprise que l'on peut éteindre la nuit : la veille représente 20 % de l'énergie utilisée par nos appareils multimédias (et jusqu'à 75 % pour certains décodeurs télé !). Regardez dans la notice leur consommation en veille, vous serez surpris. Un décodeur télé peut consommer 150 kWh/an en veille soit 27 €/an, cela vaut le coût de l'éteindre la nuit !

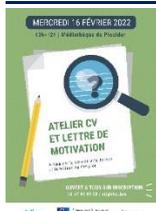
- Les si jolies fleurs de la Saint-Valentin fanent un jour... Elles peuvent alors être déposées dans le composteur ! Pour améliorer la qualité du compost, couper les tiges des fleurs fanées et casser la motte des plantes en pots.

COASTAPPLI : Participer à la science sur le littoral

Appel aux volontaires pour participer au suivi des aléas côtiers (érosion côtière et submersion marine).

Vous souhaitez agir pour faire avancer la science sur l'évolution des côtes de votre territoire et aimez parcourir les sentiers côtiers de Guissény alors n'hésitez plus devenez volontaire pour participer au suivi des aléas côtiers avec l'application CoastAppli. L'université de Brest, la commune de Guissény et la Communauté Lesneven Côte des Légendes organisent le mercredi 2 mars à 14h une formation pour s'initier à l'application CoastAppli. Rendez-vous à la mairie de Guissény muni de votre smartphone et de votre câble de chargeur de téléphone. Cet appel est adressé à tous les habitants du territoire, quel que soit votre âge, car notre littoral nous concerne tous. Pour vous inscrire et avoir plus d'informations : pi@clcl.bzh

• PÔLE TERRITOIRE : JEUNESSE / ATELIERS



Vous avez entre 16 et 22 ans ? Vous êtes en recherche de stage, de job ou de formation pour la rentrée prochaine ? Ces 2 ateliers peuvent vous intéresser !

ATELIER CV : mercredi 16 février - de 10h à 12h - A la médiathèque de Plouider.

Ces 2 ateliers sont co-organisés par le SIJ et la Maison de l'emploi de Lesneven.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE à sij@clcl.bzh ou au 06.45.85.85.50.

• INFORMATIONS DU TERRITOIRE

✓ TOURISME COTE DES LEGENDES

Horaires d'ouvertures :

• **Lesneven** : Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, fermé le mardi matin

• **Meneham** : ouvert tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 et le dimanche après-midi seulement de 14h00 à 17h30.

Pour 2022, nous sommes heureux de reprendre nos éditions papier des guides animations ! Afin de communiquer au mieux sur les animations que vous organisez, je vous invite à communiquer les temps forts de l'année 2022 dès que possible. Les guides papier seront réalisés selon le calendrier ci-dessous. Tourisme Côte des Légendes s'autorisera cependant à modifier ces périodicités en fonction du contexte sanitaire.

Guide	Période	Date Limite pour l'édition papier
N°1/2022	Avril à juin	1er mars
N°2/2022	Juillet et août	16 mai
N°3/2022	Septembre	19 juillet

dont les Journées du Patrimoine



✓ LES P'TITES FABRIQUES

Dimanche 20 février à l'Hôtel de la Mer à Plounéour-Brignogan-Plages

Le mystère Bigoulet, de la Compagnie Marmouzig

LIVRE-SPECTACLE INSOLITE - **Un voyage musical, cinématographique et conté d'après « L'Écoute aux Portes » de Claude Ponti pour un spectacle exceptionnel à l'Hôtel de la Mer !**

• CENTRE SOCIO CULTUREL

Programmation Famille du mois de février :

* Atelier Cuisine "Menu Fast food sain et bon !" Samedi 19 février à 14 h au centre Socio. Atelier parents-enfants ou solo.

* Pirouettes et Chansonnettes : Mercredi 23 février à 10h Salle Multifonctions de Kernilis. Atelier d'éveil : jouons avec les papiers. Parents-enfants jusque 5 ans et assistants maternels.

Inscriptions et renseignements au : 02.98.83.04.91 ou csc.lesneven@wanadoo.fr



Informations diverses

★ **Foire.** Le Twirling Bâton Lesneven reporte sa Foire à Tout (prévue le dimanche 6 février initialement) au dimanche 13 mars à l'espace Kermaria au Folgoët de 8h30 à 16h (3€ le m, 1€ le portant non fourni). Inscription au 07.81.78.83.00 / tblvidegrenier@gmail.com
Bulletin de réservation sur : twirlingbatonlesneven.wordpress.com

★ **Foire.** Vide dressing le dimanche 13 mars. Salle multifonction à Saint Frégant, de 9h à 13h. Organisé par le Skoazell Diwan Lesneven. Entrée 1.5 € (plus de 12 ans). Petite restauration sur place (crêpes et boissons chaudes et froides). Tarifs exposants 3€ la table (1.20m) et 2€ le portant (non fournis). Renseignements 06 75 54 32 05

★ **ADMR : après-midi adhérents.** Les bénévoles de l'association ADMR Lesneven Océane sont heureux d'inviter ses adhérents à l'après-midi crêpes qui aura lieu le vendredi 25 février à la salle multifonction de Saint-Méen de 14h30 à 17h00. Merci de confirmer votre participation avant le 18 février au 02.98.00.64.05.

★ **ASP – Respecte du Léon : familles endeuillées.** Le GEFE, Groupe d'Entraide des Familles Endeuillées, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP - Respecte du Léon afin de répondre au besoin de la communauté de cheminer dans le processus de deuil. Avec le groupe en support, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité. La prochaine rencontre aura lieu à Lesneven : le jeudi 24 février. Inscription à l'ASP-Respecte du Léon au 06.04.09.57.99

★ **Portes-Ouvertes : collègue et lycée Saint-François Notre-Dame, et lycée Cleusmeur.** Vendredi 4 mars, de 17h à 19h30 ; et samedi 5 mars,

de 9h à 12h30. Tél. 02 98 83 09 44 ou tél. 02 98 21 23 24.

<https://groupescolaire.sfnf.fr/>

★ **Biodiversité.** Certaines espèces deviennent invasives comme le moustique tigre, et d'autres comme les hirondelles et martinets voient leurs populations chuter chaque année. Si vous souhaitez recenser les nids, contactez l'association Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Biodiversité Bretagne, les membres vous informeront du protocole à suivre : tél. 07 49 22 17 84 ou courriel : hirondelles29@lpo.fr

★ **Offre d'emploi.** Le service de soins infirmiers à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute, pour la réalisation de soins d'hygiène, relationnels et de confort auprès de personnes âgées et ou en situation de handicap, des aides soignant(e)s/AMP/AES en CDI sur les secteurs de Lesneven et de Plabennec et en CDD sur le secteur de Landerneau. Les postes sont à pourvoir dès que possible à temps partiel. Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à : recrutement@amadeus-asso.fr Tél. 02 98 21 12 40.

★ **Offre d'emploi.** Exploitation maraîchère (fraises), recherche saisonniers temps plein du lundi au vendredi, de mars à juillet sur la commune de Plouvien (contrat de 1 à plus de 6 mois). Postuler par mail : gederouvelin@gmail.com.

★ **Job Dating.** Les 14 et 15 février prochain dans les agences TOMA INTERIM. Nous avons de nombreux postes à pourvoir dans des entreprises du BTP et de l'industrie. Tél. 02 98 00 91 62. 6 Bd de la Gare à Landerneau.



Cinéma



Attention le pass sanitaire est obligatoire et le port du masque est demandé pendant les séances

➤ **Cinéma Even Lesneven, 18, rue Alsace-Lorraine 29260 Lesneven.** ☎ 02.98.21.17.27 <http://even.cine.allocine.fr>

« **ADIEU MONSIEUR HAFFMANN** » : dimanche 6 et lundi 7 février, à 20h15 ; « **TENDRE ET SAIGNANT** » : mercredi 9 février à 14h15 et dimanche 13 février à 15h45 ; « **NIGHTMARE ALLEY** » : jeudi 10 février à 20h15 (VOSTFR) et samedi 12 février à 20h15 ; « **L'AMOUR C'EST MIEUX QUE LA VIE** » : vendredi 11 à 14h15 et lundi 14 février à 20h15 ; « **LA PLACE D'UNE AUTRE** » : vendredi 11 février à 20h15 et dimanche 13 février à 10h45 ; « **LICORICE PIZZA** » : dimanche 13 février à 20h15 ; « **JEAN-MICHEL LE CARIBOU ET LES HISTOIRES D'AMOUR INTERDITES** » : dimanche 6 février à 10h45 ; « **THERESE** » : mardi 15 février à 19h45 – Rencontre avec le réalisateur ; « **MY HERO ACADEMIA : WORDL HEROES' MISSION** » : mercredi 16 février à 14h15 et vendredi 18 février à 20h15 ; « **JANE PAR CHARLOTTE** » : jeudi 17 février à 20h15 ; « **FELIX ET LE TRESOR DE MORGÄA** » : vendredi 18 février à 14h15

Mémento



Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal)

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Service de soins infirmiers à domicile « Les Amitiés d'Armor » aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.ljp.fr

AD Seniors : accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, ☎ 02.98.43.19.22. www.adseniors-brest.com

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet infirmier 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25.

Cabinet infirmier Plouneour-Trez, au Bourg. Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

Service Eau et Assainissement de la Communauté de Lesneven Côte des Légendes : du lundi au vendredi de 9h à 12h, et de 13h30 à 16h30 (fermé le jeudi matin). ☎ 02 98 83 02 80, eau@clcl.bzh

Electricité : ☎ 0810.333.029.

Puéricultrice de la PMI : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

Correspondants Ouest-France : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19.

thierry.maheas@wanadoo.fr Télégramme : Guylène CARADEC ☎ 06.70.85.62.60.

guyloucaradec@yahoo.fr

Conseillers départementaux : Pascal Goulaouic, Mairie de Plouneour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, pascal.goulaouic@finistere.fr et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, ledie.lehir@finistere.fr

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

Permanence de Mme Melchior, députée 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h

PERMANENCES MAISON DE L'EMPLOI (HÔTEL COMMUNAUTAIRE)

STRUCTURE	CONTACT	PERMANENCES	HORAIRES	RDV
MAISON DE L'EMPLOI	02 98 21 13 14	Du lundi au vendredi	8h30 > 12h00 13h30 > 17h30 (16h30 le vendredi)	Sans RDV
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)	3646	Du lundi au vendredi (sauf mercredi)	8h30 > 10h00 en accès libre Puis sur RDV	RDV obligatoire *
MISSION LOCALE	02 98 21 19 32	Du lundi au vendredi	9h00 > 12h00 13h30 > 16h30	RDV obligatoire
Association de Gestion De l'Emploi (AGDE)	02 98 21 18 64	Du lundi au vendredi	8h30 > 12h00 13h30 > 17h30 (16h30 le vendredi)	Sans RDV
Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)	02 98 46 37 38	Les 2 ^{ème} mercredis (matin) et 4 ^{ème} lundis (après-midi) de chaque mois	9h00 > 12h00 14h00 > 17h00	RDV obligatoire *
Plateforme Tinergie	02 98 33 20 09	Les 2 ^{ème} mercredis et 4 ^{ème} lundis de chaque mois	9h00 > 12h00 13h30 > 17h00	RDV obligatoire *
SOLHA BRETAGNE	02 98 95 99 58	Les 2 ^{ème} mercredis (matin) et 4 ^{ème} lundis (après-midi) de chaque mois	9h00 > 12h00 14h00 > 17h00	RDV obligatoire
Finances Publiques	0 809 401 401	Les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardis de chaque mois	14h00 > 17h00	RDV obligatoire *

* Un agent France services peut vous accompagner à la prise de RDV

PERMANENCES AU CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL

STRUCTURE	CONTACT	PERMANENCES	HORAIRES	RDV
Mutualité Sociale Agricole (MSA)	02 98 85 79 79	Le lundi	9h00 > 12h00 13h30 > 17h00	RDV obligatoire
Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA)	02 98 64 02 20	Dernier lundi du mois	14h00 > 16h00	Sans RDV
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)	02 98 44 97 47	1 ^{er} mardi du mois	13h30 > 17h00	RDV obligatoire
Service sociale de la caisse d'assurance et de retraite et de la santé au travail (CARSAT)	3646	Le mercredi	9h00 > 12h00 13h30 > 17h00	RDV obligatoire
Caisse d'Allocations du Finistère (CAF)	3230	Le jeudi	9h00 > 12h00 13h30 > 16h30	RDV obligatoire
Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)	07 68 26 60 84	1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi du mois	10h30 > 12h00	Sans RDV
Maison du couple et de la famille	02 98 47 26 26	Lundi au vendredi et samedi matin	-	RDV obligatoire
Conciliateur de justice *	02 98 83 04 91	Le mardi après-midi	13h30 > 17h00	RDV obligatoire
Association CRESUS-Bretagne (surendettement)	06 15 86 66 94	Le vendredi après-midi	14h00 > 17h00	RDV obligatoire

* Conciliateur de justice : habitants de Guissény, merci de vous rapprocher de la mairie de Lannilis au 02 98 04 00 11

* Conciliateur de justice : habitants de Kernilis, merci de vous rapprocher de la mairie de Plouvin au 02 98 40 91 16